

été déjà faites ; mais il me semble qu'on peut dire qu'en général ne sont pas sommeillantes :

1° Les fleurs irrégulières ;

2° Les fleurs régulières dont le limbe de la corolle, en s'étalant pour prolonger le tube ou l'onglet, forme avec lui une ligne brisée : ainsi le *Vinca minor*. Le limbe alors ne pourrait guère se fermer sans se déchirer en partie. Quand la corolle a cette forme, le tube ou l'onglet est souvent très allongé : *Lychnis Flos cuculi*, *Primula officinalis*, *Narcissus poëticus*, etc. Cette règle est utile pour expliquer pourquoi, dans une même famille, dans un même genre, se trouvent des espèces sommeillantes et d'autres non sommeillantes : ainsi *Draba verna* et *Cheiranthus Cheiri*, *Stellaria media* et *Lychnis Flos cuculi*, *Geranium molle* et *G. Robertianum*. Mais il n'en faudrait cependant pas conclure que des corolles qui n'auraient pas cette forme devraient nécessairement sommeiller, car on a de nombreuses exceptions présentées par les Berbéridées, les Amygdalées et plusieurs autres familles.

ARBRES, ARBRISSEAUX ET PLANTES OBSERVÉS ET DÉCRITS PAR DES VOYAGEURS DU  
XV<sup>e</sup> SIÈCLE, par **M. le baron de MÉLICOQ.**

(Raismes, 25 décembre 1860.)

Le manuscrit n° 453 de la bibliothèque de Valenciennes contient la relation de trois voyageurs des dernières années du XV<sup>e</sup> siècle, qui y décrivent à leur manière les arbres, les arbrisseaux, les plantes par eux observés, soit en Afrique, soit en Palestine, etc.

Ainsi Eustache de la Fosse, Tournaisien, nous a laissé (1479) la description suivante de la *Meleguette*, ou graine de paradis (1) :

« Après le chief (cap) vert et chief Lyonné, on vient aux Basses-Sainte-Anne, »  
 » quy est mer, plain de rochiers et bien dangereux à passer, quy dure large- »  
 » ment 20 lieues. Et puis, par plusieurs journées, nous arrivames où se ved »  
 » la graine de paradys, quy est bien belle choze à veoir, comme elle croist »  
 » tant beau. Yl croist comme faict le houblon en nostre pais sur longues har- »  
 » celles, et les foeilles sont aussy grandes comme foeilles de *docqs* (2), et le »  
 » fruict en quoy il croist est gros et rouge, comme une pomme rouge de reu- »  
 » byn, et la coste de lad. pomme est espes comme ung gros reul d'ung »  
 » cousteau, et, au tailler, blanc comme la moulle de ung jong, ou de sehue »  
 » (sureau). Et sy font des fardeaux de lad. graine, empacquez desd. foeilles »  
 » et cordeletz de leurs d. harcelles, pesant 10 lib., 20 lib., 30 lib., et bien

(1) Nous avons vu figurer les *grains de paradis* parmi les épices fournies au XVI<sup>e</sup> siècle aux moines de Saint-Bertin. (Voy. le Bulletin, t. V, p. 357.)

(2) Les *docques* figuraient aussi parmi les mauvaises herbes qui envahissaient les prairies de cette abbaye. (Ibid. t. IV, p. 792.)



» faict quarez. C'est une fort plaisant choze à veoir. — J'avois ung cornet  
 » de vache à mettre de la pouldre de graine de paradys, (graine de paradys  
 » estampe en pouldre, fol. 137 r<sup>o</sup>) que nous mettions sur noz viandes, à la  
 » fachon des cornetz à y mettre pouldre de canon. — Nous vinsmes à la *Main-*  
 » *ghette*, qui est la cotte de la graine de paradys, où nous achaptâmes de  
 » rechief de lad. graine (1). »

Empruntons maintenant à Georges Lenguerant, bourgeois de Mons (en Hainaut), les diverses descriptions des arbres et des arbrisseaux qu'il avait observés pendant son voyage à Jérusalem (1485).

« Nous allasmes loger et coucher à environ VIII ou X milles de Gazera  
 » (Gaza) lez ung villaige, soubz aulcuns arbres, grandz, portans figues par les  
 » grosses branches, comme en trousses, et non pas par les branchettes, comme  
 » en nostre quartier tous fruictz se portent (2).

» Nous trouvasmes (à Matharie, où les eaux du Nil fertilisent les jardins)  
 » ung grand et gros figuier, que l'on appelle figuier de Pharaon, pareil à  
 » ceulx dont dessus ay dict que trouvasmes à Carpha, près de Gazera. Auquel  
 » on dict que la benoïste Vierge Marie, avec Jésus, son enfant, se cacha et  
 » mucha pour la crainte des gens d'Hérode : et se ouvrist le fighier par le  
 » millieu et se recloit, puis après se ouvry de recief, quand voulut sortir, et  
 » *encoires est-il creux de deux costés, et y tiennent les mores une lampe*  
 » *devant* (3).

» Puis entrâmes en ung aultre jardyn auquel est le balme, quy est à  
 » manière d'ung arbre portant petites fueilles, où en a cincq quy s'entre-  
 » tiennent, *où allefois herable, ou herele*, de la grandeur d'ung moien  
 » pommier de paradis. *Entre la première escorce et le bois y a ung ver-*  
 » *dillon tendre, où se tient le balme*, et, quant on tire une fueille, ou  
 » ensisse l'on la première escorce, yncontinent le balme en sorte. Ce balme  
 » vint, comme l'on dict, que comme Nostre-Dame lavast les drappeles de  
 » Nostre-Seigneur en la fontaine susd., et les eüst espars et estendus sur  
 » led. bois, quy pour lors ne sentoît riens, yncontinent print ceste odeur, *et*  
 » *n'y a lieu au monde où il venist, que là*, et contient bien ung journal et  
 » plus (4).

» A l'hostel du consul de Venise, à Damiette, nous vidmes grand force  
 » d'arbres, portant *casse, fistule*, et d'autres quy portent une grande fueille,  
 » longue comme une aulne et large çomme ung chou, et porte une manière  
 » de fruict quy vient par trousses, loing et tendre, aiant la pel douce, *appel-*  
 » *lée muse, et dict l'on que telle estoit la pomme que Dieu deffendit à Adam*

(1) Fol. 133 v<sup>o</sup>, 134 r<sup>o</sup>, 136 v<sup>o</sup>. — Fol. 140 r<sup>o</sup>, il parle des oiseaux qui se nourrissent dans ces isles de la *joncsiane*, qui y croist.

(2) Fol. 92 v<sup>o</sup>.

(3) Fol. 108 v<sup>o</sup>.

(4) *Ibid.*



» de manger en paradis terrestre, et, par quelque endroit que l'on coupe  
» par le travers void l'on dudens comme ung crucifix (1).

» Auprès du Sinay y avoit arbres, grandz comme grandes aubespines, por-  
» tant espines samblables à celles de quoy Nostre-Seigneur fut couronné. Ces  
» arbres gectent gomme, dicte gomme arrabicque, que les Arrables mengent  
» très-volentiers (2). »

Si nous consultons actuellement Jehan de Tournay, bourgeois de Valen-  
ciennes, qui visita les lieux saints en 1487, il nous apprendra que « l'église  
» des Frères Mineurs de Ragouze n'est point trop belle, mais yl y a troys  
» fortz beaux jardins, l'ung deseure l'autre, et de l'ung à l'autre on y monte  
» bien à xxx degrés de hault, et sont lesd. III gardins contre lad. roche,  
» dont yl y a de divers arbres, l'ung à l'autre, dont, entre les aultres, y en a  
» ung que on me monstra pour chose fort nouvelle et me dict-on que c'estoit  
» ung pommier, pareil à celluy lequel estoit au paradis terrestre, que Dieu  
» avoit deffendu à Adam, nostre premier père, qu'il n'en mengeast point.  
» Lequel est de telles foailles larges, sentantz et odorans, comme font foailles  
» de laurier, et sont les fleurs telles comme ont par deça les pommiers de  
» paradis. A mon retour, en Rhodes, je vidz la pomme toute meure, laquelle  
» avoit crut sur ung tel pommier et fut donnée par monseigneur le trésorier  
» de Rhodes à ceste abbé d'Auvergne, duquel abbé, de sa grâce, j'estois de  
» sa compagnie, comme devant a esté dict; mais lad. pomme estoit longue  
» et droicte, et assez sur la fachen de une grosse poire de Myllon, sinon que  
» yl estoit aux deux deboutz ung petit plus de le longueur que sur la gros-  
» seur; car poires sont sur l'ung des deboutz assés grosses. Aud. gardyn yl  
» y a des pommiers d'orengers (3), des pommiers de grenade, des pal-  
» miers (4) : ce sont dadiers, figuiers et plusieurs aultres fruictz, et est ung  
» fort plaisir que d'y estre (5). »

« La ville de Rames (Rama) est assés belle ville, et principalement elle  
» siet en fort bon pais. Le cucre y croist, comme on diroit en grandz gla-  
» gios (6); le riz y croist, comme vous diriés oignelette (7), en long bourdon;

(1) *Ibid.* fol. 115 r<sup>o</sup>.

(2) *Ibid.* fol. 97 v<sup>o</sup>.

(3) Parlant d'un jardin de la ville de Molle (sans doute Nole?), il dit : Il y avoit la  
pomme d'orenger venue, la pomme à demy meure, la pomme verte, la pomme en  
fleur. (Fol. 263 v<sup>o</sup>.)

(4) Aucuns dient que l'arbre de la croix estoit ung palmier et les aultres maintiennent  
que c'estoit ung olivier. (Fol. 194 v<sup>o</sup>.) — Suivant G. Lenguerant, ces oliviers, qui sont  
verdiz en tout tanz, ont les fueilles comme sauz-salengues, un peu plus espesses. (Fol.  
15 v<sup>o</sup>.)

(5) Fol. 110 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

(6) Nous savons déjà que cette plante, nommée à Lille *glanion*, est l'*Iris Pseudacorus* L.  
(Voy. le Bulletin, t. IV, p. 791.)

(7) Nous avons d'abord émis avec doute l'opinion qu'au xiv<sup>e</sup> siècle, la semence  
d'oignoulletes était notre semence d'oignon. (*Ibid.* p. 792.) L'oignelette de Jehan de  
Tournay ne serait-elle pas le Colza? Dans cette hypothèse, quelle plante oléagineuse



» *aussy le cotton* (1) *croist comme une ancolye* (2). — Je passay (en  
 » décembre), auprès d'Arles, plusieurs bois, lesquels estoient plains de  
 » rommarins, lavende, cyprès et mariolaines, rendant grandes odeurs, le  
 » chemin plein de pierres et cailloux (3). »

« Nous partismes de Bayonne, et, à l'issue de lad. ville, nous entrasmes en  
 » un petit bateau, et puis nous montasmes en une estroicte ruielle et pas-  
 » sâmes emprès un vignoble, et puis nous entrasmes ès landes de Bourdeaux  
 » quy est un périlleux passage; car yl y a IIII petites journées de lad.  
 » ville de Bayonne jusques à la ville de Bourdeaux, et sont très-fort grand  
 » *joinmarins* (4) *ens èsd. landes*, et n'y trouverez nulles bonnes villes, sinon  
 » de III lieues en III lieues une bourgade, quy sont III ou IIII maisons  
 » ensamble, et sont les hostes très-maulvais, villains et mourdreurs. Nous  
 » passâmes le villaige de Saint-Vinchant et vinsmes coucher au villaige de  
 » l'Esporon (5). »

*P.-S.* — Je joins à mon bulletin de vote ces quelques notes, empruntées  
 à un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle. Elles m'ont paru intéressantes pour l'histoire  
 de la botanique à cette époque reculée.

Au moment où j'allais clore cette lettre, je reçois le n<sup>o</sup> 5 du Bulletin  
 de 1860, et j'y trouve le savant article que notre honorable confrère,  
 M. Kirschleger, y consacre aux *Annotations* de M. Billot (dont j'ai l'honneur  
 d'être le correspondant), article dans lequel il veut bien me citer (t. VII,  
 p. 381).

Qu'il me soit donc permis de faire observer ici que je n'ai jamais considéré  
 comme fort rare la pélorie du *Linaria vulgaris*, lorsque les tiges qui la pro-  
 duisaient portaient aussi des fleurs irrégulières; mais que je pensais et que je  
 pense encore que celles sur lesquelles on ne remarque que des fleurs complé-  
 tement péloriées n'ont été observées que fort rarement.

Au reste, ces tiges à fleurs péloriées, si nombreuses en 1858 et 1859 dans  
 la localité que j'ai eu l'honneur de signaler à la Société, n'ont plus reparu

représenterait aujourd'hui le *blanc poivre* mentionné *ibid.*? Ce dernier était encore cultivé  
 sous ce nom au XVI<sup>e</sup> siècle, puisque le *magistrat* de Lille déclare, en 1542, que celui  
 qui enclot de la paille de poivre, sans congié de l'esgard, encourt amende de VI l.

(1) Le coton croist enthour Hiérusalem et s'en font beaucoup de fort fines toilles,  
 comme on diroit une bien fine toille à laver, et sy a beaucoup de roies, lesquelles sont de  
 soye rouge et perse, noire et verde, lesquelles servent en ce pays y chy ès églises, cathé-  
 dralles et aussy ès monastères, à tenir les platines, tant devant ce qu'on ayt levé Nostre-  
 Seigneur en la messe, comme après. (Fol. 217 r<sup>o</sup>.)

(2) Fol. 145 r<sup>o</sup>.

(3) Fol. 276 r<sup>o</sup>. — En 1446, on bannit de Péronne une fille de joie qui avait volé,  
 dans le jardin d'un prêtre, pluseurs rommarins, margolaines, violiers, etc.

(4) Fol. 208 v<sup>o</sup>, 209 r<sup>o</sup>, il parle d'un *joinmaryn* auquel un Arabe arracha sa robe  
 auprès de Jéricho.

(5) Fol. 301 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.



cette année, sans doute à cause des froids presque continuels que nous avons subis (1).

M. Duchartre présente les observations suivantes au sujet d'une communication faite à la Société par M. Bergeron, dans la séance du 11 mai dernier, et qui vient d'être publiée dans le Bulletin (2) :

En recevant récemment le cahier n° 5, pour 1860, du Bulletin de la Société botanique de France, j'y ai vu avec intérêt une note de M. G. Bergeron, intitulée : *Sur l'existence de trachées dans les Fougères*. L'auteur de ce travail, après avoir rapporté comment il a vu se former, dans les bulbilles du *Diplazium proliferum*, des trachées qui sont ensuite remplacées par des vaisseaux scalariformes, réticulés et ponctués, s'exprime dans les termes suivants : « Aucun botaniste, que je sache, n'a signalé jusqu'ici la présence de » trachées dans les Fougères, non comme fait exceptionnel, mais comme un » caractère presque général, puisque, dans un grand nombre de cas, la trachée » serait le point de départ de tous les autres vaisseaux de la plante. » Que M. G. Bergeron me permette de rappeler à son souvenir une note de M. Paul Bert, reproduite en majeure partie dans la Revue bibliographique de notre Bulletin, t. VI, pp. 352-353, et dans laquelle sont indiqués, de la manière la plus nette, l'existence de trachées déroulables dans la fronde jeune des *Polypodium*, *Adiantum*, *Pteris*, *Asplenium*, *Dicksonia*, etc., et leur remplacement ultérieur par des vaisseaux annelés ou rayés. « Les trachées, dit M. P. Bert, » semblent exister seules au sommet de la fronde en voie de développement. » Bientôt leur nombre absolu et relatif diminue, et l'on voit apparaître des » vaisseaux spiraux annelés ou rayés. »

La citation que je viens de faire n'a nullement pour objet d'amoinrir l'intérêt incontestable du travail de M. Bergeron ; elle est seulement destinée à rétablir l'exactitude historique qui, dans la science, me semble avoir une importance majeure.

M. Chatin fait remarquer que, depuis quelque temps, la science s'est enrichie d'observations analogues, faites sur la présence des trachées dans les tissus végétaux encore jeunes. Il rappelle en particulier les intéressants travaux de M. Decaisne sur le Gui.

M. Fermond fait à la Société la communication suivante :

(1) Je dois même ajouter qu'elles ont complètement disparu depuis. (Note ajoutée au moment de l'impression, avril 1863.)

(2) Voyez plus haut, p. 338.